



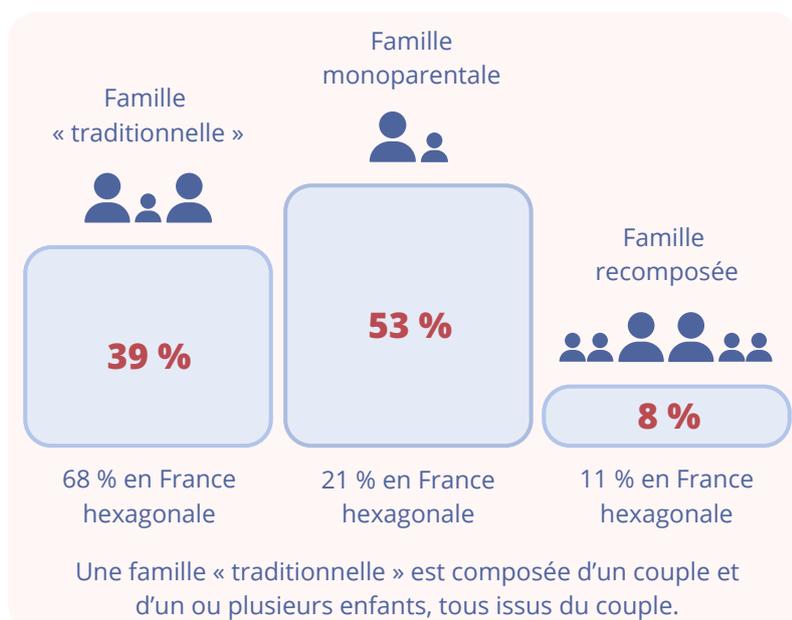
**Communiqué de presse - 14 janvier 2025**

## Dès sa première année, un enfant sur deux vit dans une famille monoparentale en Guadeloupe

En 2021, la Guadeloupe compte environ 80 800 enfants mineurs vivant au sein de leur famille. Plus de la moitié d'entre eux vivent dans une famille monoparentale. Dans la plupart des cas, ces enfants vivent avec leur mère.

En Guadeloupe, cette situation est vécue dès la naissance pour la majorité des enfants, contrairement à la France hexagonale où cette proportion est croissante avec l'âge en raison des séparations. **La garde alternée est très marginale avec seulement 1 % des enfants concernés en Guadeloupe.** La taille moyenne des fratries reste proche de celle observée en France hexagonale, **malgré une proportion d'enfants uniques plus élevée en Guadeloupe (27 % contre 20 %).**

Les enfants mineurs des familles monoparentales sont davantage exposés à la précarité: seulement la moitié d'entre eux ont un parent en emploi et un tiers vivent dans un logement suroccupé, c'est-à-dire trop petit par rapport à la composition du ménage. **Les familles recomposées comptent plus d'enfants par ménage (2,3)** et une personne de référence plus souvent peu diplômée.



Champ : Enfants mineurs vivant en famille.  
Source : Insee, recensement de la population 2021.



 **Insee Analyses Guadeloupe n° 84**  
14 janvier 2025

 [blog.insee.fr](https://blog.insee.fr)

 @InseeDirag

 @InseeDirag

**CONTACT PRESSE**

sr971-action-regionale@insee.fr  
06 90 50 89 84